

<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article634>



# La forêt des Landes

- Les Provinces - Midi -



Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2020

---

Tous droits réservésMaison des Provinces - Tous droits réservés

---



La forêt des Landes s'étend sur une grande partie des départements français des Landes et de la Gironde. Elle déborde également sur le département de Lot-et-Garonne. Le massif des Landes donne naissance à quelques fleuves (la Leyre, le Boudigau, ...) et des rivières (le Ciron, le Gat mort, ...).

Des villes importantes jouxtent la forêt : Bordeaux, Mont-de-Marsan, Dax et Bayonne. Le massif forestier est baigné à l'ouest par l'Océan Atlantique (golfe de Gascogne). Le littoral ainsi constitué porte le nom de Côte d'Argent.

Cette forêt est essentiellement constituée de pins maritimes. Ils couvrent actuellement une superficie de 950 000 ha environ.



Contrairement à beaucoup d'autres forêts européennes, elle est presque entièrement constituée d'une forêt régénérée par semis ou plantation, et exploitée industriellement. L'ensemencement massif de pins a été amorcé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Bassin d'Arcachon pour stopper la progression des sables mobiles et assainir le sol. Résultat, on peut observer des parcelles où tous les arbres ont été installés simultanément et ont donc le même âge et la même taille.

Les parcelles sont parcourues de larges coupes et de chemins (destinés à limiter la propagation des incendies et à faciliter l'approche des troupes de pompiers). Ces larges coupes et ces chemins sont appelés des pare-feux.

En se promenant dans cette forêt, on trouve des traces multiples des coupes d'éclaircie, des coupes rases.

A côté du pin, d'autres essences d'arbres se retrouvent, comme le chêne, présent sous plusieurs formes : chêne blanc, noir, liège, ou vert.



La forêt landaise est particulièrement sensible aux incendies. Le vent d'ouest provenant de l'océan, l'essence des arbres (résineux), la chaleur et la sécheresse du sous-bois sont autant de facteurs aggravants.

Les forêts mono spécifiques sont plus fragiles face aux aléas climatiques et aux risques de pullulation d'espèces invasives ou déprédatrices (champignons, insectes, processionnaires, ...). La forêt fait l'objet d'expertises biologiques régulièrement mises à jour, sous l'égide du Département de la Santé des Forêts, et d'expérimentation visant à complexifier le boisement pour en augmenter sa régénérescence.



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article634&lang=fr>"] title="" />